

Le 3 octobre 2025

ASF
Mme RUNG Amélia
Directrice des Ressources Humaines
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 Vedène Cedex

Objet: Négociation GEPP - Revendication FO.

Madame la directrice,

Une délégation Force Ouvrière participe depuis le 10 avril 2025 à une réunion de négociation sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

A ce titre, nous avons expliqué, lors des premiers échanges sur cette thématique, la nécessité d'avoir une vision globale de l'emploi sur la période qui couvrirait le prochain accord, c'est-à-dire entre 2026 et 2028.

En effet, pour que le projet d'accord négocié reflète la réalité des besoins en emploi de l'entreprise pour les 3 années à venir, il est nécessaire de disposer d'une photographie détaillée de la situation de l'emploi et des mouvements du personnel, mais aussi de les croiser aux orientations stratégiques et à vos prévisions d'emploi dans les différentes filières.

Or, malgré nos demandes répétées, à ce stade de la négociation, aucune analyse chiffrée ne nous a été communiquée.

Aussi, il est extrêmement difficile pour nous de travailler correctement sur des sujets tel que l'emploi et le recrutement, le sourcing, le changement des intitulés de poste et les classifications, ou encore envisager des dispositifs à mettre en œuvre dans le cadre d'un futur projet de texte sur la GEPP.

Dans ce contexte, avant d'aller plus loin dans la négociation, il est essentiel pour nous que la première étape de nos échanges démarre par cette phase préparatoire. Pour cela, nous vous demandons à nouveau par écrit de nous présenter, lors des prochaines réunions de travail, une étude détaillée de l'emploi, à savoir :

- Un état des lieux quantitatifs des départs naturels en retraite et en CET sur la période 2026-2028, par filière et par métier.
- Quel(s) impact(s) sur les filières, les métiers et les salariés aura la fin de concession, le développement des filiales de Vinci Autoroutes, ou encore les évolutions technologiques.
- Croisé avec les orientations stratégiques, nous souhaitons connaître le dimensionnement prévisionnel des effectifs et les besoins de recrutement envisagés sur la période.

• Identifier par filière les métiers en mutation, en tension ou émergents.

Vous noterez aisément que l'objectif de ce courrier ne consiste pas à dénigrer le travail qui a déjà été engagé, bien au contraire, mais plutôt de travailler ensemble dans un état d'esprit constructif et d'efficience pour rédiger un projet d'accord qui soit en adéquation avec les besoins de l'entreprise.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre vigilance, veuillez agréer, Madame la Directrice, mes sincères salutations.

Eric BOUSCHARAIN - DSCP FO ASF